

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lunéville (54300)

Réponses de Thibault Valois, au nom de la liste « Une alternative pour Lunéville »

– le 02/03/2020 à 12:11 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

1. Vélo's Cool nous semble une belle opportunité pour le territoire. Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour sécuriser les déplacements des collégiens et lycéens se rendant dans leur établissement scolaire ?

Il faut sécuriser les itinéraires cyclables pour aller vers les établissements scolaires (collèges et lycées) et les équipements sportifs. Nous identifierons les parcours les plus adaptés, améliorerons la signalétique en conséquence ou réaliserons les aménagements nécessaires sur plusieurs années. Dès la rentrée 2020, un plan de ville avec les parcours les plus sécurisés sera édité et remis aux parents d'élèves.

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 100 000 euros

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

Dans le but de faciliter la concertation, vous engagez-vous à nommer un monsieur ou madame Environnement ou Vélo, qui soit impliqué(e) dans ces problématiques ?

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Concertation en amont des projets

Vous engagez-vous à travailler en amont avec les associations d'usagers de manière à réellement co-construire, en lien avec les services techniques, tout projet lié aux déplacements actifs ?

En particulier vous engagez-vous à élaborer un plan marche-vélo pluriannuel financé et concerté avec les communes voisines pour finaliser un réseau cyclable d'agglomération ?

Vous engagez-vous à organiser un minimum de trois réunions par an entre élus, services techniques et VéloLun' ?

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Rue Sébastien Keller

Avenue de la Libération

Avenue du Général de Gaulle

Par principe, s'il s'agit d'un plan vélo concerté, avec une réflexion globale sur le plan de circulation de la ville, il ne me semble pas pertinent d'annoncer précisément aujourd'hui quels axes seront traités

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Exemple : Gare-Cinéma-Château

non seulement des itinéraires cyclables mais des jalonnements pour les piétons... C'est fondamental pour une ville à vocation touristique.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Zones de rencontre – Zones piétonnes

Nombre de commerçants du centre de Lunéville sont en difficulté ou migrent à la périphérie. Avez-vous un projet pour tendre vers une ville plus conviviale, moins polluée, à la circulation plus apaisée, où il serait beaucoup plus agréable de flâner, où faire ses courses redeviendrait un plaisir et non plus une simple obligation ? Si oui, précisez comment vous comptez limiter la circulation motorisée dans les rues commerçantes et l'hypercentre (piétonisation d'une zone incluant la rue Banaudon, restitution de la place Léopold aux familles, zone de rencontre entre le cinéma et le château ou ailleurs,...)

Nous mobiliserons tous les moyens pour redynamiser le centre ville et le rendre beaucoup plus attractif pour les piétons, les mobilités douces... En étant très attentif à son accessibilité, notamment aux personnes âgées ou ayant des difficultés à se déplacer. Nous mettrons en place un réseau de bus gratuit repensé pour desservir des parkings relais. Nous renforcerons le nombre de places de stationnement prioritaires avec une carte prioritaire pour les personnes temporairement handicapées. Nous organiserons en concertation la piétonisation de la place Léopold et de la rue Banaudon les samedis matins, jours de marché.

Action n°8 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Je ne comprends pas la question, redondante avec la précédente

Action n°9 : je suis indécis-e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. La zone 30 vous semble-t-elle aménagée pour inciter au respect de la limitation de vitesse ? Sinon, quels aménagements physiques envisagez-vous pour aider les usagers au respect strict de cette limitation, seule garantie pour la sécurité des plus fragiles ? (voir fiche n°16 du CEREMA, avril 2017 et fiche n°14 de juillet 2019, en particulier bas de la page 9).

Considérez-vous OUI ou NON que les piétons sont prioritaires en zone 30 ?

Trouvez-vous pertinent de multiplier les passages piétons dans ces zones ?

Il y a plusieurs questions... impossible de répondre par OUI ou NON

Le sujet de la zone 30 mérite d'être repris dans son ensemble, dans une réflexion sur le plan de circulation. Nous devons l'accompagner auprès de la population qui n'a pas compris cette décision brutale et prise sans réelle concertation. Je regrette que ce soit un prétexte pour le Maire actuel et sa 1ère adjointe pour abandonner l'idée des zones de rencontres. Il devait y en avoir une devant la gare...

Action n°10 : je ne m'engage pas

Transformer en zone piétonne Les rues de la République et Banaudon.

Nous avons besoin de redonner une dynamique au coeur de ville et faire prendre des habitudes pour limiter l'usage de la voiture. Mais nous ne devons ni stigmatiser les usagers de voiture qui n'ont parfois pas d'autres solutions (surtout les personnes âgées), ni rendre la vie impossible aux commerçants du centre ville qui ont besoin qu'on les accompagne dans leur développement. Il y aura donc beaucoup plus d'événements festifs qui permettront d'investir l'espace public sans voiture. Mais pas de zone piétonne permanente dans l'immédiat.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Envisagez-vous de limiter le stationnement auto à proximité des écoles primaires et d'y implanter à la place des arceaux vélo pour inciter les parents à venir à vélo avec leurs enfants ?

Non pas supprimer la circulation... complexe à réaliser vu les usages actuels. En revanche, nous inciterons à la mise en place de pédibus et nous étudierons la mise en place d'un transport scolaire moins polluant pour les plus longues distances (type vélobus à assistance électrique ou voiture hippomobile).

Action n°12 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Vous engagez-vous à anticiper la nouvelle réglementation qui interdira le stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons et à implanter des arceaux vélo sur les places de parking ainsi libérées ?.

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris rue Banaudon, Place des carmes, devant le complexe Sportif Charles Berte.

Avant de réprimer, je pense surtout utile de communiquer, expliquer, prévenir les conflits d'usages. Nous redonnerons des moyens humains à la police municipale pour qu'elle soit plus présente dans la lutte contre l'insécurité routière

Action n°14 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Première urgence : êtes-vous prêt à organiser une formation des élus, Services Techniques, Services de Police sur les nouvelles dispositions du Code de la Route mal connues de ces entités ? VéloLun' pourrait apporter bien des lumières et initier des messages s'adressant à l'ensemble des usagers.

Etes-vous prêt à organiser des circuits avec ces mêmes élus et Services pour un partage du vécu des cyclistes ?

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e